



19/2017

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE des Bassins Tude et Dronne aval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité syndical du 19 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf juin à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rioux-Martin, sous la présidence de Monsieur BONIFACE Joël.

Communes	Délégués titulaires	Titulaires Présents	Excusés ayant donné procuration à :	Délégués suppléants	Suppléants présents	Participant aux délibérations
AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTEAU			Mme. Myriam HUGUET		
AUBETERRE sur DRONNE	M. Jean Paul LAFRAIS	X		M. Xavier ORAIN		
BARDENAC	M. Bernard BERTON	X		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD			Mme. Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY	X		M. Laurent MONTIGAUD		
BOISNE-LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON-CELERIER	X		M. Francis BROUANT		
BORS de MONTMOREAU	M. Yves DUPUY			M. Pascal BOURDIGEAUD		
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE			M. Jean Claude FAURE		
BRIE sous CHALAIS	M. Olivier RIVALAN			M. Fabrice BORDE		
BROSSAC	M. Jean Pierre CHARBONNIER	X		Non désigné		
CHALAIS	M. Joël MOTY	X		M. Michel DUBREUIL		
CHALAIS	M. Marc DUFLOT	X		-		
CHAMADELLE	M. Sophie BLANCHETON	X		M. Gérard MUSSOT		
CHATIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE	X		Mme. Murielle PETIT		
COURGEAC	M. Michel ROUSSELIERE	X		M. Francis GALTEAU		
COURLAC	M. Ludovic MELUN			M. François DI VIRGILIO		
COUSTRAS	M. Michel FOULHOUX	X		Mme Véronique DI CORRADO		
COUSTRAS	Mme Sylvie BOISSEL	X				
CURAC	M. Noël GEORGES			M. GELINEAU YVON		
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	X		M. Jérôme VRIGNAUD		
LA BARDE	M. Laurent POINEAU	X		M. Jean Michel ROUX		
LAGORCE	M. Bernard DUDZIAK	X		M. PAREJA Jean Pierre		
LAPRADE	M. Cyril BRARD	X		M. Bernard CHAUVIT	X	
Les EGLISOTTES	M. Bernard NADEAU		M. Bernard GUILLEMOT	M. Francis GARETON		
Les EGLISOTTES	M. Bernard GUILLEMOT	X				
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE	X		M. Joël LABROUSSE		
Les PEINTURES	M. Bruno BERTEAU	X		M. Wilfrid NERI		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	X		Mme. Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Dominique CHAUMET	X		M. Michel DUBOIS		
MONTIGNAC le COQ	M. Alain DESERT			M. Damien HERY		
MONTMOREAU SAINT CYBARD	M. Bernard HERBRETEAU	X		M. Jean Claude CHAUMET		
NABINAUD	M. Pierre BROUILLET	X		M. Régis STEFANIAK	X	

ORIVAL	M. Daniel ROUSSE			M. Louis DUMAS		
PILLAC	Mme. Géraldine BOUILLON			M. Denis AUDOIN		
RIOUX-MARTIN	M. Joël BONIFACE	X		M. Adrien CHADEFAUD		
ROUFFIAC	M. Jean Marie RIBEREAU			M. Jean Pierre VINCANT		
SAINT AIGULIN	M. Patrice PELET	X		M. ALAIN CHIRON		
SAINT AIGULIN	M. Jean Pierre GOUZILH	X		-		
SAINT AMAND de MONT.	M. Michel PAUL-HAZARD	X		M. Loïc SEGUIN		
SAINT-AVIT	M. Michaël PASQUIER			M. Fabrice GUITARD	X	X
SAINT-EUTROPE	M. Vincent FROUGIER			M. Thierry BRUNO	X	X
SAINT-LAURENT de BELZAGOT	Mme Dominique BLANLOEUIL			Mme Corinne BILLONNET		
SAINT-MARTIAL de MONT.	Mme Martine VAN LECKWYCK - CATRY		M. Joël BONIFACE	M. Loïc CIMETIERE		
SAINT QUENTIN de Chalais	M. Thierry JAUVIN			M. Alexandre DOUSSAINT		
SAINT-ROMAIN	M. Dominique LE GRELLE	X		M. William RICHARD		
SAINT SEVERIN	M. Christian MARCADIER			M. Patrick BENOIT		
YVIERS	Mme GEIMOT Nicole			Mme CABROL Claudia	X	X
Totaux		28	2		5	3

Date de la convocation : 12 juin 2017 2017 - Quorum : 24

Nbre total de délégués titulaires : 47 - Nbre de délégués titulaires présents : 28

Nbre total de délégués suppléants : 43 - Nbre total de délégués suppléants présents : 5

Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 3

Nbre total de pouvoirs : 2

Secrétaire de séance pour la lecture des pouvoirs : Mme BOISSEL Sylvie

Nbre de votants : 33

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, technicien principal 2^e classe en charge de la mission milieux aquatiques – responsable des services
- Mme NADAUD Géraldine, adjointe administrative
- Mme AUBRIT Marie-Claire, Maire de Saint-Félix
- M. BORDE Guy, Maire de Boscamnant,
- M. ARNOUD Alain, 2^e adjoint de Saint-Christophe de Double,
- M. Jean-Pierre BARBOT, Vice-Président de la Communauté de Communes des 4B,
- M. François BASTERE, Vice-Président de la Communauté de Communes Haute Saintonge.

OBJET : Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet, supérieur à 10 % pour la filière administrative

EXPOSE :

M. Michel FOULHOUX, Vice-Président, informe l'assemblée que compte tenu de l'augmentation constante de la charge administrative et du souhait de la commune de Chalais de se désengager du conventionnement avec notre syndicat pour la paie, la comptabilité et la gestion des dossiers du personnel par un manque d'effectif dû à des absences, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi d'adjoint administratif au syndicat.

Cette modification est assimilée à une suppression d'emploi et à la création d'un nouvel emploi car elle modifie au-delà de 10 % la durée initiale de l'emploi.

Le Vice-Président propose à l'assemblée, conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la Loi du 26 janvier 1984, de supprimer l'emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet, 8 heures par semaine, créé initialement par la délibération n°40/2016 du 19 décembre 2016, et de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet, pour une durée de 12 heures par semaine à compter du 1^{er} août 2017.

RESOLUTION :

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents **décide** :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Dans l'hypothèse de l'**avis positif du Comité Technique** du Centre de Gestion de la Fonction Publique de Charente, du 26 juin 2017,

Vu le tableau des emplois suivant :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
FILIERE ADMINISTRATIVE Adjoint administratif	C	1	12 heures
FILIERE TECHNIQUE Technique principal	B	1	35 heures
Adjoint technique	C	1	35 heures
TOTAL		3	

- D'adopter la proposition du Vice-Président,
- De modifier ainsi le tableau des emplois,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants,
- De donner le pouvoir au Président de signer les pièces concernant les présentes décisions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,
Le Président,
Joël BONIFACE



